

# Centre Français des Fonds et Fondations - CFF

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale des membres de l'association du Centre Français des Fonds et Fondations,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Français des Fonds et Fondations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans le paragraphe changement de méthode comptable de l'annexe des comptes annuels.

## 4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## 5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le

Le commissaire aux comptes,

Aca Nexia  
Représenté par  
Éric Chapus

**Bilan actif**

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	580 471	- 269 392	311 079	388 096
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	10 950	- 10 950		
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	129 970	- 126 951	3 019	7 175
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 307		20 307	21 746
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>741 698</b>	<b>- 407 293</b>	<b>334 405</b>	<b>417 017</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (2)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 040		20 040	15 760
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	83 652		83 652	123 730
Charges constatées d'avance	3 280		3 280	1 000
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement				301 233
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	363 009		363 009	224 163
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>469 982</b>		<b>469 982</b>	<b>665 886</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 211 679</b>	<b>- 407 293</b>	<b>804 386</b>	<b>1 082 903</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

**Bilan passif**

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	280 899	262 831
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter	13 163	18 068
Excédent ou déficit de l'exercice		
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>294 062</b>	<b>280 899</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>294 062</b>	<b>280 899</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)</b>		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	168 303	240 394
<b>TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)</b>	<b>168 303</b>	<b>240 394</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		201 338
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	68 217	45 422
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	130 646	180 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 683	41 093
Produits constatés d'avance	128 475	93 433
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>342 021</b>	<b>561 610</b>
Ecarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>804 386</b>	<b>1 082 903</b>
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	342 021	
(2) Dont emprunts participatifs		

## Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	695 700	650 040
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	17 175	17 247
		<i>Dont ventes de dons en nature</i>
Ventes de prestations de service	177 649	141 690
		<i>Dont parrainages</i>
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	51 770	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
- Dons manuels	4 650	730
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	419 258	568 230
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		72 240
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	89 148	40 718
Autres produits	171 984	111 419
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 627 334</b>	<b>1 602 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1) (2)	599 577	575 861
Aides financières		1 500
Impôts, taxes et versements assimilés	54 267	56 152
Salaires	571 393	552 433
Cotisations sociales	289 471	265 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 126	82 794
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	17 057	51 702
Autres charges	2 318	403
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 616 209</b>	<b>1 586 708</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>11 125</b>	<b>15 607</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 037	3 464
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 037</b>	<b>3 464</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		1 004
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		<b>1 004</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 037</b>	<b>2 460</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>13 163</b>	<b>18 068</b>

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 629 371</b>	<b>1 605 779</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 616 209</b>	<b>1 587 711</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>13 163</b>	<b>18 068</b>
<b>DEFICIT</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	141 810	139 104
Bénévolat		
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	141 810	139 104
Personnel bénévole		
<b>TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		

# Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 804386.45 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 13162.63 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre**

Le Centre Français des Fonds et Fondations a pour objet de promouvoir le développement des fondations et fonds de dotation en France.

Elle a notamment pour objet :

- de mettre à disposition des fondations et fonds de dotation une plate-forme d'échanges et de mise en commun d'expériences pour constituer un réseau d'expertise, au moyen de réunions, de conférences, d'ateliers, de visites d'études, et par tous moyens utiles.
- de développer l'information sur les fondations et fonds de dotation auprès de tous les publics par la constitution de fonds documentaires, la réalisation d'enquêtes, d'études et de répertoires,
- d'apporter des conseils pour accompagner la création et le développement des fondations et fonds de dotation ;
- de représenter les intérêts communs des fondations et fonds de dotation auprès des pouvoirs publics et de toutes les institutions nationales, européennes ou internationales concernées

## Règles et méthodes comptables

### Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

### Immobilisations incorporelles

#### Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

\* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 7 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

#### Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

## Immobilisations corporelles

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- \* Agencements des constructions : 5 à 8 ans
- \* Matériel de bureau : 1 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## Immobilisations financières

### Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

### Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

### Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

## Disponibilités

### Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## Changement de méthode comptable

L'association a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2022-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que du règlement ANC n°2023-03, modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Ces évolutions ont principalement conduit à une modification de la présentation du bilan et du compte de résultat, sans remise en cause des principes et méthodes comptables appliqués antérieurement.

L'application de ces nouveaux règlements est sans incidence sur le résultat, la situation financière et le patrimoine de l'association ; elle se traduit uniquement par une évolution de la présentation des états financiers.

## **Principes généraux**

### **Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

#### **Faits caractéristiques de l'exercice**

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

#### **Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

## Notes relatives aux postes de bilan

## Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>							
Frais d'établissement							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	580 471					580 471	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
<b>Sous-total</b>	<b>580 471</b>					<b>580 471</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
<b>Constructions</b>	<b>10 950</b>					<b>10 950</b>	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 950					10 950	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>129 017</b>		<b>953</b>			<b>129 970</b>	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 017		953			129 970	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
<b>Sous-total</b>	<b>139 967</b>		<b>953</b>			<b>140 919</b>	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 746				1 439	20 307	
<b>Sous-total</b>	<b>21 746</b>				<b>1 439</b>	<b>20 307</b>	
<b>Total</b>	<b>742 184</b>		<b>953</b>		<b>1 439</b>	<b>741 698</b>	

Les flux s'analysent comme suit :

## Actif immobilisé - Ventilation des augmentations

	Virements		Entrées			Variation	
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	Variation N / N-1
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>							
Frais d'établissement							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
<b>Constructions</b>							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				953			953
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier				953			953
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
<b>Sous-total</b>				953			953
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							- 1 439
<b>Sous-total</b>							- 1 439
<b>Total</b>				953			- 486

## Actif immobilisé - Ventilation des diminutions

	Virements		Sorties			Variation
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	Variation N / N-1
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>						
Frais d'établissement						
<b>Sous-total</b>						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>Sous-total</b>						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains						
<b>Constructions</b>						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions						
Installations techniques matériels et outillages industriels						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>						953
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						953
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>Sous-total</b>						953
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
<b>Sous-total</b>						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>Sous-total</b>				1 439		- 1 439
<b>Total</b>				<b>1 439</b>		

## Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>				
Frais d'établissement				
<b>Sous-total</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	192 376	77 016		269 392
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Sous-total</b>	<b>192 376</b>	<b>77 016</b>		<b>269 392</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
<b>Constructions</b>	<b>10 950</b>			<b>10 950</b>
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 950			10 950
Installations techniques matériels et outillages industriels				
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>121 842</b>	<b>5 109</b>		<b>126 951</b>
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 842	5 109		126 951
Emballages récupérables et divers				
<b>Sous-total</b>	<b>132 792</b>	<b>5 109</b>		<b>137 901</b>
<b>Total</b>	<b>325 167</b>	<b>82 126</b>		<b>407 293</b>
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

## Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>20 307</b>	<b>20 307</b>	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	20 307	20 307	
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>106 972</b>	<b>106 972</b>	
<b>Créances clients</b>	<b>20 040</b>	<b>20 040</b>	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	20 040	20 040	
<b>Créances sociales</b>	<b>1 830</b>	<b>1 830</b>	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 830	1 830	
<b>Créances fiscales</b>	<b>18 433</b>	<b>18 433</b>	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	18 433	18 433	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
<b>Autres créances</b>	<b>63 389</b>	<b>63 389</b>	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs	48 500	48 500	
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	14 889	14 889	
Charges constatées d'avance	3 280	3 280	
<b>Total</b>	<b>127 279</b>	<b>127 279</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir	1 830	6 253	- 4 423	- 71
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers	11 835	10 211	1 624	16
<b>Total</b>	<b>13 666</b>	<b>16 464</b>	<b>- 2 799</b>	<b>- 17</b>

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds propres**

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	262 831	18 068			280 899
Excédent ou déficit de l'exercice	18 068	- 18 068	13 163		13 163
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>280 899</b>		<b>13 163</b>		<b>294 062</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>280 899</b>		<b>13 163</b>		<b>294 062</b>

## Fonds reportés et Fonds dédiés

### Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Variation des fonds dédiés issue de	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subvention d'exploitation</b>							
Projet Digital	86 925	-	-	-	-	86 925	-
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
Projet Digital	101 766		37 445			64 321	
Projet Climat	21 127	6 361	21 127			6 361	
Projet Santé	30 575	10 696	30 575			10 696	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>240 393</b>	<b>17 057</b>	<b>89 147</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>168 303</b>	<b>-</b>

## Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 217	68 217		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>145 329</b>	<b>145 329</b>		
Dettes sur legs ou donations				
<b>Dettes sociales</b>	<b>117 030</b>	<b>117 030</b>		
Personnel et comptes rattachés	46 673	46 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 356	70 356		
<b>Dettes fiscales</b>	<b>13 616</b>	<b>13 616</b>		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 616	13 616		
<b>Autres</b>	<b>14 683</b>	<b>14 683</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes	14 683	14 683		
Produits constatés d'avance	128 475	128 475		
<b>Total</b>	<b>342 021</b>	<b>342 021</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

### Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	27 888	30 786	- 2 897	- 9
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	46 036	49 840	- 3 803	- 8
Organismes sociaux - Charges à payer	29 445	28 961	483	2
État - Charges à payer	9 364	8 638	726	8
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers		8 027	- 8 027	- 100
<b>Total</b>	<b>112 733</b>	<b>126 252</b>	<b>- 13 519</b>	<b>- 11</b>

## Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	3 280	3 280		
<b>Total</b>	<b>3 280</b>	<b>3 280</b>		

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges afférentes à l'exercice 2026 et payées par anticipation au cours de l'exercice 2025

### Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	128 475	128 475		
<b>Total</b>	<b>128 475</b>	<b>128 475</b>		

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de subventions, cotisations encaissées en 2025, mais se rapportant à l'exercice 2026. Ils seront repris en produits au cours de l'exercice 2026, conformément au principe de rattachement des produits à l'exercice concerné.

## Notes relatives au compte de résultat

### Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

#### Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		51 770				51 770
Subvention d'investissement						
<b>Total</b>		<b>51 770</b>				<b>51 770</b>

## Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
<b>RESSOURCES</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>
Dons en nature		
Prestations en nature	141 810	139 104
Bénévolat		
<b>Total</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>
<b>EMPLOIS</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	141 810	139 104
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>141 810</b>	<b>139 104</b>

Une convention de mécénat de compétences a été conclue avec La Poste, valorisée à hauteur de 141 300 € au titre de la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, ainsi qu'avec la société Kea Partners pour un montant de 510 €.

## Autres informations

### Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 672	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
<b>Total</b>	<b>6 672</b>	

### Tableau des effectifs

	Exercice N
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL</b>	
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>9</b>

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## Informations sur les dirigeants

### Rémunérations allouées aux dirigeants

Au sein de l'Association, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Cotisations

Les cotisations perçues par l'Association sont sans autre contrepartie que la participation à l'AG, la réception de publication. Ces cotisations sont comptabilisées en produit.

## Engagements retraite

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières acquis à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2025 est non significatif contenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés.